

Université d'Abomey-Calavi

FAculté des **S**ciences **H**umaines et **S**ociales

(FASHS)

ANNALES DE LA FASHS
Nouvelle édition

Volume 3, Numéro 1

Décembre 2022

Adresse de contact

Annales de la FASHS
Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), 01 BP 526
Cotonou, Rép. du Bénin, Tél./Fax +229 21360074

Adresse de soumission d'articles

annales.fashs.uac@gmail.com

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

ANNALES DE LA FASHS

Revue publiée par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

COMITE DE PUBLICATION

Directrice de publication : Professeure Monique OUASSA KOUARO

Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Rédacteur en Chef : Professeur Charles Lambert BABADJIDE

Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Rédacteur en Chef-adjoint : Professeur Vincent O. A. OREKAN,
Chef Service Coopération, Planification et Ccommunication de la FASHS

Sécétariat et mise en page : Dr (MA) Dieudonné A. AWO,
Chef Division Communication de la FASHS.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

N'BESSA Benoît (Professeur Emérite), HOUNDÉNOU Constant (Professeur Titulaire), BOKO Gabriel (Professeur Titulaire), HOUNSOUNON-TOLIN Paulin (Professeur Titulaire), CLÉDJO Placide (Professeur Titulaire), DOSSOU GUÈDÈGBÉ Odile (Professeure Titulaire), OGOUWALÉ Euloge, (Professeur Titulaire), TENTÉ A.H. Brice (Professeur Titulaire), VISSIN Expédit Wilfrid (Professeur Titulaire), AMOUZOUVI H. Dodji (Professeur Titulaire), BIO BIGOU B. Léon (Professeur Titulaire), KPATCHAVI Adolphe (Professeur Titulaire), TOHOZIN Antoine Yves (Professeur Titulaire), BAGODO Obarè (Professeur Titulaire), BAKO-ARIFARI Nassirou (Professeur Titulaire), FOURN Elisabeth (Maître de Conférences), ORÉKAN O. A. Vincent (Professeur Titulaire), ADANHOUNME Eustache (Maître de Conférences), METINHOUE Pierre (Maître de Conférences), KISSEZOUNON Gervais (Maître de Conférences), ODOULAMI Léocadie (Professeure Titulaire), AZONHE Thierry (Professeur Titulaire), DJOSSOU SEGLA Ariane (Maître de Conférences), GIBIGAYE Moussa (Professeur Titulaire), HEDIBLE C. Sidonie (Professeure Titulaire), HOUNGNIHIN Roch A. (Maître de Conférences), IMOROU Abou-Bakari (Professeur Titulaire), OUASSA KOUARO Monique (Professeure Titulaire), TCHIBOZO Romuald (Professeur Titulaire), TOKO I. Ismaëla (Professeur Titulaire), VIGNINOUE Toussaint (Professeur Titulaire), YABI Ibouaïma (Professeur Titulaire), AHOLOU Cyprien (Maître de Conférences), de CHACUS Sylvie (Maître de Conférences), HOUNMENOU Jean-Claude (Professeur Titulaire), HOUSSOU Patrick (Professeur Titulaire), N'DAH Didier (Maître de Conférences), TOSSOU Rogatien (Professeur Titulaire).

COMITE DE LECTURE

Les lecteurs (référés) sont des scientifiques choisis à travers le monde selon les thématiques abordées par les articles.

BUT ET PUBLICATION

Les annales de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (Nouvelle édition) est une revue scientifique annuelle qui vise à publier des articles originaux dans les domaines des sciences géographique, sociologique, psychologique, de l'éducation, historique et philosophique. Les articles sont rédigés en Français ou en Anglais avec un résumé détaillé en une demi-page au maximum. Les auteurs, s'ayant régulièrement acquitté de leur frais de publication, bénéficient de la publication de leur article. Ils obtiennent le tiré à part de leurs articles après publication du numéro.

FRAIS DE PUBLICATION

La publication de tout manuscrit est conditionnée par le règlement préalable des frais de publication par les auteurs. Les frais de publication sont fixés à 50000 FCFA ou 77 € par manuscrit accepté.

ISSN : 1840-8583

Dépôt légal n° 10104 du 16 Janvier 2018. Bibliothèque nationale du Bénin, 1er trimestre

SOMMAIRE

Titres	Pages
IMPORTANCE SOCIOCULTURELLE DE ARTOCARPUS ALILIS (PARKINSON FOSBERG, 1941) SUR LE PLATEAU DE POBE-SAKETE AU SUD-EST DU BENIN FATOUMBI Adémola Henri, DASSEKPO Sègla Innocent, LOUGBEGNON Olou Toussaint & AGOSSOU S.A. Noukpo	5
GESTION FINANCIERE DE L'ADDUCTION D'EAU VILLAGEOISE DE L'ARRONDISSEMENT DE PAOIGNAN AVANT LA DECENTRALISATION YETONGNON Judith Eric Georges, KOUMASSI Dègla Hervé	21
FEMMES ET MIGRATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE KOURNI (DEPARTEMENT DE KANTCHE-REGION DE ZINDER AU NIGER) ABDOU BAGNA Amadou, CHEKOU KORE Elhadji Mohamoud, ADJAKPA Tchékpo Théodore & AMADI MAMAN Abass	37
LA CERAMIQUE FUNERAIRE DE LA ZONE AEROPORTUAIRE DE DONSIN (BURKINA FASO) BIRBA Noaga, OUEDRAOGO Rimpagnidé	49
GENRE ET COVID-19 : REGARD SUR LA FEMME CONGOLAISE AKUESON Adolé Félicité	67
GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : L'ACTUALITE D'ALCIBIADE KITI Paul Christian	80
INFLUENCE DE LA DÉFICIENCE VISUELLE SUR LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE CHEZ L'ADOLESCENT GABONAIS MAKANGA Jean-Bernard, YEKE PENDI Ulrich Ariel, SESSET LOSSA Mexant Rodrigue	97
LES FACTEURS D'INEFFICACITE DANS L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL DES ENFANTS VULNERABLES DANS LE DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE AU BENIN de CHACUS Sylvie, TOESSI Romaric & KPENONHOUN Joël Paterson	109
SEXUALITE PRECOCE CHEZ LES ADOLESCENTS REÇUS AU CPS SURU-LERE : QUAND LA COMMUNICATION INTRAFAMILIALE EST DYSFONCTIONNELLE	125

ZOUNON Ornheilia, de LIMA AVADRA Finafa Rose, de CHACUS Sylvie	
SAVOIR ET POUVOIR CULINAIRE : UNE CULTURE DE PRESERVATION ET DU RENFORCEMENT DE CHEFFERIE TRADITIONNELLE ET DU POUVOIR ETATIQUE : CAS DES ZONES LACUSTRES AU TCHAD MAHAMAT FOUDDA Djourab	138
MICROFINANCE ET DEVELOPPEMENT DURABLE AU BENIN : LA VISION DE LA TRIPLE PERFORMANCE A COTONOU DEMBA DIALLO Kassimou	155
ENTRE CATHOLICISME ET CULTE ENDOGENE A GRAND-POPO : LA COHABITATION PACIFIQUE, UN ATOUT OUBLIE POUR L'INCULTURATION PAR L'EGLISE SEHO GODOSSOU Norbert, BABADJIDE Charles Lambert, HOUSSOU Hermann Léopold & Nicolas AKOTCHAYE	173

**LES FACTEURS D'INEFFICACITE DANS
L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL DES ENFANTS
VULNERABLES DANS LE DEPARTEMENT DE
L'ATLANTIQUE AU BENIN**

**INEFFICIENCY FACTORS IN THE PSYCHOSOCIAL
SUPPORT OF VULNERABLE CHILDREN IN THE
ATLANTIC DEPARTMENT IN BENIN**

de CHACUS Sylvie¹, TOESSI Romaric² & KPENONHOUN Joël Paterson³

1. Psychologue, Enseignant-Chercheur, Maître de Conférences des Universités, Directrice du Laboratoire de Psychologie Appliquée. Téléphone : +22997246896, E-mail : dechacussylvie@hotmail.fr

2. Psychotechnicien du Travail et des Organisations, Membre temporaire du Laboratoire de Psychologie Appliquée. Téléphone : +22995547797

3. Psychologue Clinicien et Doctorant à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire ; Espace, Cultures et Développement de l'Université d'Abomey-Calavi ; Membre temporaire du Laboratoire de Psychologie Appliquée. Téléphone : +22996507416 ; E-mail : kjoelpaterson@gmail.com

Résumé

Le problème de l'enfance malheureuse mobilise l'attraction particulière des institutions internationales, gouvernementales et des organisations non gouvernementales. Dans la recherche de stratégies et de mécanismes adéquats pour endiguer ce phénomène de portée mondiale, les gouvernements et les institutions qui les accompagnent focalisent plus l'attention sur l'élaboration de cadre juridique approprié pour garantir le droit des enfants et la mise à disposition des ressources pour l'instruction et l'éducation de ces derniers. Ces acteurs portent très peu d'attention à l'organisation du cadre institutionnel d'accueil et de prise en charge des enfants vulnérables qui pourtant a un rôle capital dans le développement harmonieux et l'équilibre psychologique des enfants. Ainsi, à partir d'une observation qui s'est portée sur l'analyse de la structure organisationnelle de dix centres d'accueil et de protection des enfants du département de l'Atlantique au Bénin, la présente recherche a montré que la plupart de ces structures sont inadéquates pour favoriser l'éducation et le bien-être des enfants. Certains centres présentent des objectifs ambitieux, mais ne disposent pas de compétences techniques, matérielles et managériales pour les atteindre. D'autres s'inscrivent dans une perspective de rentabilité et vivent des

ressources et des dons octroyés aux enfants par les partenaires. L'efficacité de la lutte contre l'enfance malheureuse dans le département de l'Atlantique nécessite l'élimination des structures fantômes et parasites.

Mots-clés : *Enfants vulnérables, Atlantique, protection de l'enfant, efficacité, accompagnement psychosocial.*

Abstract

The problem of unhappy childhood mobilizes the particular attention of international institutions, governments and non-governmental organizations. In the search for adequate strategies and mechanisms to curb this global phenomenon, governments and their institutions focus more on the development of an appropriate legal framework to guarantee children's rights and the provision of resources for their education. These stakeholders pay little attention to organizing the institutional framework for the reception and care of vulnerable children, a framework that plays a crucial role in the harmonious development and psychological balance of children. Thus, based on an analysis of the organizational structure of ten child care and protection centers in the Atlantic Department of Benin, this research has shown that most of these structures are inadequate to promote the education and well-being of children. Some centers have ambitious objectives, but lack the technical, material and managerial skills to achieve them. Others are profit-oriented and live off the resources and donations given to the children by their partners. The effectiveness of the fight against unhappy childhood in the Atlantic department requires the elimination of ghost and parasitic structures.

Keywords: *vulnerable children, Atlantic, child protection, efficiency, psychosocial support*

Introduction

L'enfant est par essence un être vulnérable pour lequel une attention particulière doit être accordée en vue de lui créer les conditions d'un plein épanouissement et d'un développement harmonieux dans la réalisation de son potentiel. Les valeurs éducatives familiales auxquelles s'ajoute l'instruction constituent le soubassement, la clef de voûte dans la concrétisation d'un tel idéal de vie. Pour ce faire, la famille, lieu par excellence de socialisation de l'enfant, devrait constituer le havre de paix, l'environnement de stabilité, de sécurité affective où les efforts conjugués des conjoints dans une complémentarité et une solidarité participent à cette finalité. C'est au sein de la famille comme un sanctuaire de paix et d'amour, que l'enfant candidat à l'humanité se laisse façonner, modeler

pour se doter des armes nécessaires à son intégration sociale future. Il est une évidence que cette responsabilité éducative primaire influence toutes les autres formes d'apprentissage et d'acquisition ultérieure (Hounmenou, 2009). L'éducation formelle peut s'entrevoir sans une atmosphère de sécurité affective, de concorde et d'harmonie entre les acteurs du système social de l'enfant. Mais, avec les mutations sociales et les publicités agressives sur l'individualisme, la famille est en crise. Elle se trouve ébranlée dans ses fondamentaux avec en toile de fond une instabilité chronique. La famille est plongée dans une spirale d'instabilité et de crise profonde. Nous assistons de plus en plus à la déchéance des familles avec la récurrence du phénomène de l'exploitation des enfants, de la pauvreté et de la précarité grandissante des milieux. Les enfants sont pris en engrenage dans ce contexte familial toxique et asphyxiant. Ils souffrent passivement et développeront probablement à l'âge adulte les conséquences néfastes de contexte de vie délétère. Il est admis que le milieu dans lequel l'enfant vit et se développe (parents, familles, amis, école) a sur lui, et souvent à notre insu, une influence déterminante pour toute la suite de sa vie. Les parents qui ignorent cet ensemble de connaissances risquent non seulement de se priver d'atouts importants pour mieux élever leurs enfants, mais encore de ne pas comprendre les tentatives pédagogiques actuelles. Le milieu familial a donc une importance considérable, car il doit contribuer à émanciper l'enfant, à le mener à l'autonomie. « Pour y parvenir, la famille doit apporter satisfaction à quelques besoins fondamentaux, dont le besoin d'affection, le besoin de considération, et enfin le besoin de sécurité ». Francis (2013) conçoit que la famille, la plus ancienne des institutions, joue un rôle essentiel dans la société humaine. La famille est également le meilleur cadre pour élever des enfants et enfanter des adultes mûrs.

La forte prévalence des actes de discriminations et d'inégalités de tous genres s'observe dans notre société contemporaine. Ils sont sous-tendus par la pauvreté qui précarise davantage les conditions d'existence des couches les plus vulnérables de la société. Ainsi, les rapports inégalitaires socioéconomiques surtout en lien avec le genre ont de tout temps constitué le terrain favorable à l'éclosion et l'exacerbation des violations des droits humains. Ces conditions exposent des victimes dont les enfants paient le plus lourd tribut. Les retentissements négatifs des conditions sociales asphyxiantes sur le progrès social et le développement psychologique des enfants constituent une évidence. L'impact de ce fléau mondial est de portée considérable. Il déteint sur la santé, plus que le paludisme et les accidents de la route mis ensemble. Les Nations Unies (2006) à travers l'Organisation Mondiale de la Santé ont reconnu que les objectifs mondiaux relatifs à l'éradication de la pauvreté et la protection des enfants seront compromis si la lutte contre les inégalités du genre échoue.

En 2017, les données fournies par le logiciel EPP Spectrum du Ministère de la Famille, des Affaires sociales et des microfinances en République du Bénin indiquaient que les OEV sont plus de 450.000. Au Bénin, le problème de la vulnérabilité des enfants trouve ses racines dans les périodes de turbulence politique qui ont marqué de façon indélébile la vie économique et sociale des populations. En effet, les différents systèmes de gouvernance politique et sociale adoptée pendant les trente (30) années qui ont suivi les indépendances en 1960 ont été contre-productifs. Les conséquences de ce bouleversement politique, économique et social, sont énormes et les populations les plus vulnérables ont été enlisées. Depuis lors, le tissu social s'est désintégré et les relations sociales se sont effritées. Ainsi, la trajectoire historique et politique du Bénin porte dans certaines mesures les germes du sous-développement et les problèmes des enfants qui atteignent leurs sommets aujourd'hui. Au regard de ce contexte et dans le souci d'endiguer le fléau, le Bénin a mis en place un arsenal juridique étoffé. Il a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des enfants (CEDEF) et d'autres textes régionaux et internationaux (Loi N°2011-26 du 09 janvier 2012).

De plus, les tentatives pour recoudre le tissu social depuis les années 1990 se heurtent à la machine du modernisme avec son cortège de mutations sociales. Ces données mettent en évidence la nécessité de relayer ou de suppléer la famille en crise, défectueuse ou désintégrée. Beaucoup d'institutions œuvrent pour cette activité d'accompagnement des enfants en situation difficile. Mais, Tognon (2016) a affirmé « qu'en dépit des initiatives et autres avancées notables enregistrées après l'adoption du document de politiques, norme et procédure en matière de prise en charge, beaucoup d'OEV sont encore privés de leur droit à l'éducation et à l'épanouissement ». Les institutions gouvernementales et les structures partenaires qui œuvrent dans ce domaine constituent une seconde chance accordée à l'enfant pour son bien-être et l'accomplissement de son potentiel de vie. Le gouvernement déploie de considérables efforts pour la protection et l'éducation des enfants. De nombreuses structures partenaires existent dans le secteur de la protection de l'enfant. Des institutions internationales, des fondations, des associations ethniques, religieuses ou corporatistes, des citoyens de la diaspora, etc., financent des organisations non gouvernementales pour mieux aider les enfants vulnérables. Malgré les efforts des uns et des autres, le problème semble perdurer et de nombreux enfants érigent la rue en domicile. Les commissariats de police connaissent continuellement des affaires de banditismes et de délinquance impliquant des enfants. Les nouvelles stratégies de vols, de braquages ou d'escroqueries sont développées à partir des caractéristiques des enfants (souplesse, vulnérabilité, mobilisation de l'attention, et l'indulgence des autres). Ces enfants sont utilisés

parfois comme des appâts pour atteindre des populations qui sont volées ou spoliées. Cela nous conduit dans un contexte où la souffrance de l'enfant n'attriste plus outre mesure des adultes. De nombreuses personnes restent indifférentes à nos jours à la situation sociale des enfants errants et nécessiteux. Ces conditions maintiennent les enfants dans des conditions de vulnérabilité ; il est donc de l'ordre du devoir de rester vigilants et d'établir des mécanismes pour les protéger (OIT et UNICEF, 2021). Or, la société traditionnelle fait de l'enfant un bien communautaire. Dans ce contexte, lorsque l'enfant par les concours de circonstances se trouve en difficulté, chacun est obligé de l'éduquer, de l'accompagner de façon bénévole et désintéressée. Le caractère sacré et indispensable de la famille est si bien compris que la société avait mis en place des mécanismes pour la protection de l'enfant. Les pratiques de lévirat et de sororat entrent dans cette perspective. Le principe fondateur de ces pratiques était la reconstruction du cadre familial de l'enfant. Des contemporains utilisent ce dispositif social pour escroquer le ou la veuf(ve) et les enfants qu'ils poussent dans la rue et la précarité. Ces mécanismes sociaux de protection de l'enfance malheureuse sont aujourd'hui contestés et considérés comme de la violence sexuelle ou des pratiques culturelles néfastes. Il est en de même des pratiques de confiage des enfants qui servaient de stratégies de solidarité et de partage des ressources. Elles permettaient d'offrir à l'enfant les opportunités que les conditions précaires de ses géniteurs ne peuvent lui permettre d'avoir pour son insertion sociale. Le détournement de cette pratique a permis à de nombreuses personnes de s'enrichir sur le dos des enfants. Ces enfants sont trahis, exploités et vendus dans les métropoles d'Afrique. Des parents portent à jamais le deuil de la perte de leurs enfants par cette pratique.

Dans sa pratique, le psychologue vit de façon transférentielle la souffrance de ses patients à travers le phénomène de l'empathie. L'empathie est, à tout point de vue, un phénomène hautement important pour la compréhension et l'accompagnement du patient de façon humaine et authentique. Mais, à y voir de près, l'empathie demeure un phénomène dangereux pour le psychologue, car il le contraint à éprouver et à supporter des émotions généralement désagréables sans en montrer des signes de souffrances ou de malaises. Ainsi, à l'écoute de la souffrance et de la douleur des enfants et des parents, nous avons décidé d'inventorier et d'analyser les déterminants de la question de l'enfance malheureuse. A cet effet, nous avons, à travers cette recherche, passé au peigne fin les déterminants de l'épanouissement et du développement harmonieux des enfants qui sont sous la garde des centres d'accueils et de protection. Nous sommes partis du principe que la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables implique non seulement la satisfaction des besoins personnels (les besoins vitaux et les besoins d'ordre développemental), mais aussi le contrôle

des facteurs écologiques et de la nature des communications et des relations interpersonnelles dans l'environnement immédiat de l'enfant. Cela va sans dire que le développement harmonieux et le bien-être des enfants dépendent fortement des interactions entre le facteur organisationnel et social, le facteur humain et le facteur matériel, technique et économique. Cela implique l'analyse des capacités des sites d'accueil des enfants. C'est dans cette perspective que cette recherche vise à évaluer les caractéristiques structurelles et organisationnelles des centres d'accueil et de protection des enfants qui œuvrent dans le département de l'Atlantique au Bénin.

1. Matériel et méthode

Le département de l'Atlantique qui couvre une superficie de 3 233 km² est l'un des départements les plus densément peuplés au Bénin. La taille de sa population qui est estimée à 1 398 229 (RGPS4, 2013) avec une densité de 432 habitants au kilomètre carré est passée à 1 524 885 en 2016 (spécialisation des cibles prioritaires des ODD au Bénin, 2016). L'INSAE estime que de par sa taille le département de l'Atlantique représente environ 14% de la population du Bénin. Ce département comporte huit (8) communes (Abomey-Calavi ; Allada ; Kpomassé ; Ouidah ; So-ava ; Toffo ; Tori-Bossito et Zè). Près de la moitié de la population du département de l'Atlantique se retrouve dans la seule commune d'Abomey-Calavi, soit 47%. En dehors d'Abomey-Calavi, les autres communes sont essentiellement rurales, car la population du milieu rural dépasse celle du milieu urbain. Le département de l'Atlantique comporte près qu'équitablement des populations vivantes en milieu rural et des populations vivantes en milieu urbain. Cette caractéristique fait de ce département un parfait champ d'investigation sur des problématiques qui touchent particulièrement à l'enfance malheureuse et à ses corolaires. C'est compte tenu de ces paramètres que cette recherche qui s'inscrit dans une approche analytique et prospective prend pour site empirique de la collecte des données le département de l'Atlantique. Les données inhérentes à l'étude ont été collectées au niveau de dix (10) centres d'accueil et de protection de l'enfant à partir d'un guide d'observation et d'une grille d'entretien semi-structuré à l'endroit des pensionnaires desdits centres. Le choix des centres inclus dans l'étude a été fait de façon aléatoire. L'observation a porté essentiellement sur l'organigramme et le dispositif matériel des centres. L'organigramme fournit des informations structurelles et fonctionnelles et facilite la compréhension des relations de travail et de coordination dans une structure. Au total, 90 enfants d'âge compris entre 8-16 ans ont été enquêtés. Pour l'authenticité des données, les informations fournies par les responsables et autorités administratives des sites d'investigations n'ont pas été prises en

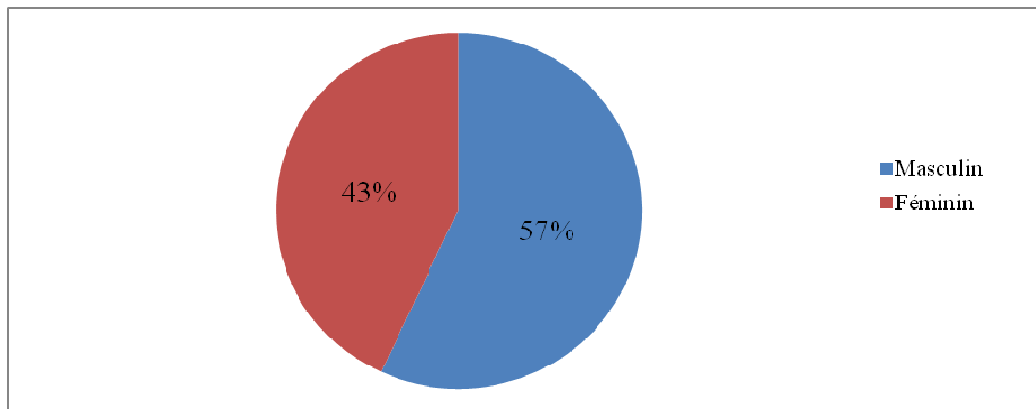
compte. En effet, des données de la préenquête ont montré que ces acteurs ont généralement tendance à exprimer uniquement les besoins en ressources financières des centres et à déconsidérer la souffrance des enfants et du personnel. De plus, ils entretiennent un conflit de loyauté au niveau des enfants et le personnel qui adoptent des conduites de camouflage des lacunes, des réalités et des difficultés des centres.

2. Résultats

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des enfants enquêtés

2.1.1. Sexe

Le sexe n'est pas un critère discriminatif du phénomène de la vulnérabilité. L'observation de la répartition des enfants enquêtés suivant le sexe montre que le phénomène touche aussi bien les filles que les garçons. Le graphique suivant montre la répartition des enfants enquêtés en fonction du sexe.



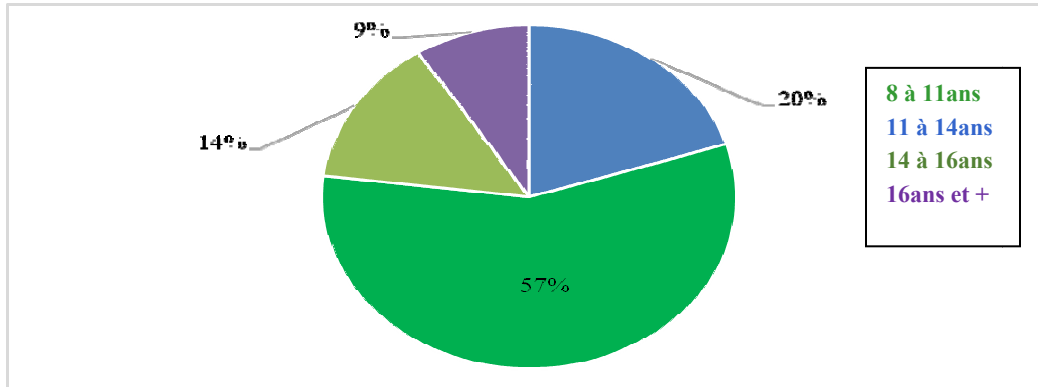
Source : Données de terrain_2021

Graphique 1 : Répartition des enfants enquêtés suivant le sexe

Cette répartition montre que 57 % des enfants enquêtés sont de sexe masculin contre 43 % de sexe féminin. On peut donc estimer que dans le département de l'Atlantique, le phénomène de l'enfance malheureuse concerne plus les garçons que les filles.

2.1.2. Âge

Il est évident que la situation est beaucoup plus préjudiciable aux moins âgés qu'aux grands enfants. Ainsi, le graphique ci-dessous présente la répartition des OEV enquêtés suivant l'âge.



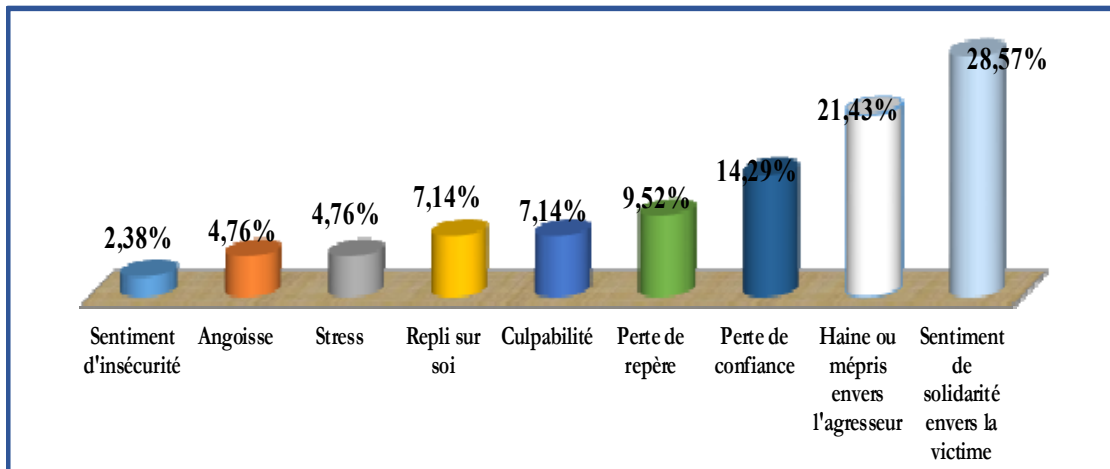
Source : Données de terrain_2021

Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon l'âge

De ce graphique, il ressort que 57 % des répondants soit la proportion la plus élevée ont un âge compris entre 08 et 11 ans. Alors, les enfants qui ont un âge supérieur à 16 ans au moment de l'étude représentent 9 % de la population. L'âge étant un critère essentiel permettant de définir l'enfant et par extension le concept « d'orphelin et enfant vulnérable », nous pouvons donc retenir que la totalité des cibles enquêtées répondent à cette caractéristique.

2.2. Vécu des enfants à l'admission en institution

À analyser de plus près les sentiments éprouvés par les enfants, on est tenté de croire que leur équilibre psychoaffectif est impacté par la situation vécue. L'histogramme suivant montre la répartition des enfants suivant la nature des émotions et sentiments éprouvés.



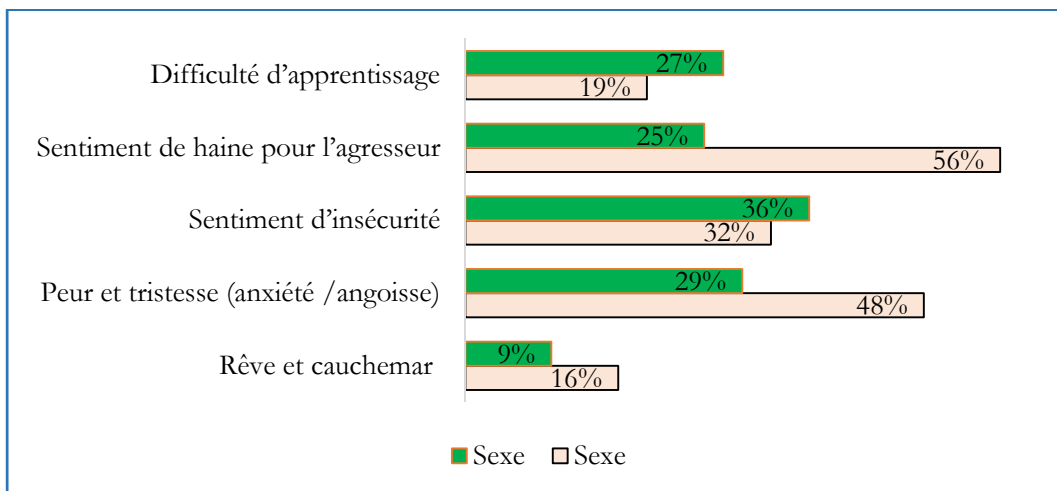
Source : Données de terrain_2021

Graphique 4 : Types d'émotions et sentiments éprouvés par les enfants à l'admission

Cette figure montre que les enfants éprouvaient en lien avec leur situation des affects négatifs qui pourraient impacter leur l'équilibre psychoaffectif. Les sentiments d'abandon, de colère, de haines et mépris, la perte de confiance en soi et en l'autre ont été majoritairement obtenus dans la production des enfants. De même la perte de repère, la culpabilité et le repli sur soi ont été signalés par une proportion non moins importante d'enfants.

2.3. *Vécu des enfants après admission*

Après leur admission, nous avons remarqué une amélioration de l'état mental des enfants. Dans les discours, nous avons noté une certaine réassurance et confiance en soi. La notion de perte de repère et le complexe de dépaysement étaient moins marqués. Ainsi, les enfants pris en charge dans ces centres amorcent un développement plus adapté.



Source : Données de terrain_2021

Graphique 4 : Emotions et sentiments éprouvés par les enfants au moment des enquêtes.

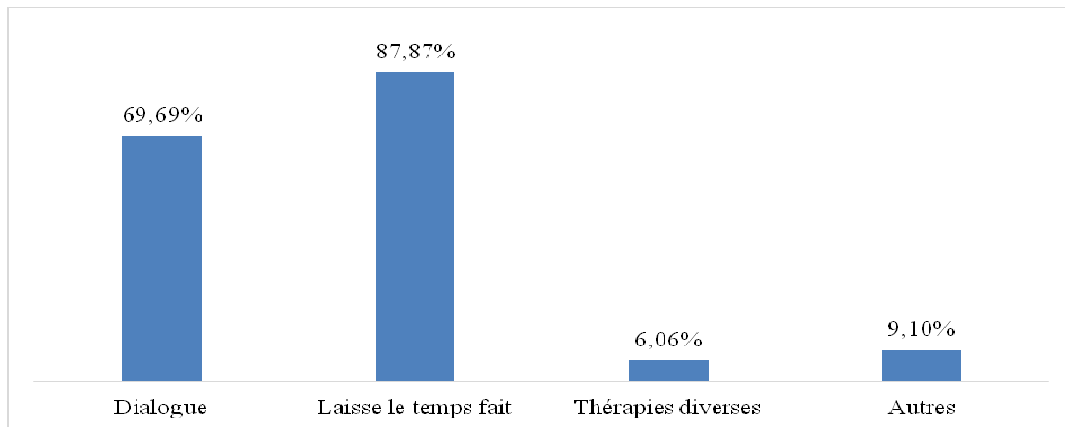
De ce tableau, il peut être retenu que certains sentiments ressentis par les enfants au moment de leur admission en institution subsistent malgré la prise en charge qui leur est offerte. Le sentiment de haine pour l'agresseur est le sentiment qui est le plus observé actuellement chez les garçons. Plus de 56% des garçons mentionnent qu'ils ont encore de remontrances contre le parent qui entraîne sa situation de vulnérabilité. De même, la peur et la tristesse persistent chez 48% des garçons. Par contre, au niveau des filles, nous marquons plutôt que c'est le sentiment d'insécurité (36%) qui prédomine. Nous avons noté aussi que plus de 29% des filles déclaraient éprouver toujours des peurs et tristesses. Ainsi, pendant que les filles éprouvent la peur, les garçons sont animés de haine. Par ailleurs, les rêves et cauchemars sont signalés par 16% des garçons et 9% des filles. Aussi faut-il remarquer que les filles éprouvent comparativement aux garçons plus de difficultés d'apprentissage. Ainsi, 27% des filles éprouvent des difficultés d'apprentissage contre 19% des garçons. Ces proportions ne sont pas négligeables. Au demeurant, malgré l'accompagnement et leur séjour en institution, des enfants éprouvent des sentiments et difficultés qui peuvent compromettre leur développement et leurs processus d'insertion sociale.

2.4. *Prise en charge psychosociale des OEV*

Des données recueillies, nous retenons que dans la pratique d'accompagnement et de prise en charge, certains centres ne prennent pas en compte le point de vue des enfants. Ainsi, dans les institutions fermées, certaines autorités coupent les

relations de l'enfant avec le milieu familial sans son avis. Ce comportement pourrait entretenir chez l'enfant le sentiment d'abandon. Cette rupture des liens avec le milieu familial peut générer des difficultés dans le processus de réinsertion sociale (Fablet, 2008). Par contre, d'autres autorités entretiennent avec la famille des relations qui ne plaisent pas à l'enfant. Ce dernier vit ce comportement comme une complicité des nouvelles figures d'attachement avec la famille contre lui.

A l'unanimité, les acteurs reconnaissent que l'accompagnement des enfants en situation vulnérable est impératif. Aussi bien les promoteurs de centre d'accueil et de prise en charge de l'enfance malheureuse que le personnel administratif reconnaissent que ces enfants vivent douloureusement la situation et doivent de ce fait être accompagnés. L'inventaire des pratiques de prise en charge et d'accompagnement permet de constater que certains gestes sont maladroits et peuvent être contre-productifs. Le graphe suivant présente un panorama des moyens utilisés dans des centres pour accompagner l'enfant.



Source : Données de terrain_2020

Graphique 5 : Répartition des encadreurs selon les moyens auxquels ils font recours pour aider leurs enfants

Il découle de ce graphique que 69,69% des encadreurs enquêtés préfèrent dialoguer avec les enfants pour les apaiser. Par contre 87,87% estiment qu'ils laissent le temps soigner les blessures. Autrement dit, ils n'apportent aucun soutien à l'enfant pour tenter d'amoinir les effets de la détresse psychologique qu'ils éprouvent au quotidien. En outre 6,06% pensent faire recours à un spécialiste pour l'accompagnement des enfants. La modalité « autres » choisie par certains encadreurs correspond aux stratégies de conciliation et de médiation entre les enfants et la famille. Cette méthode est généralement contre-productive, car les parents généralement en manque de moyens et de ressources pour la prise

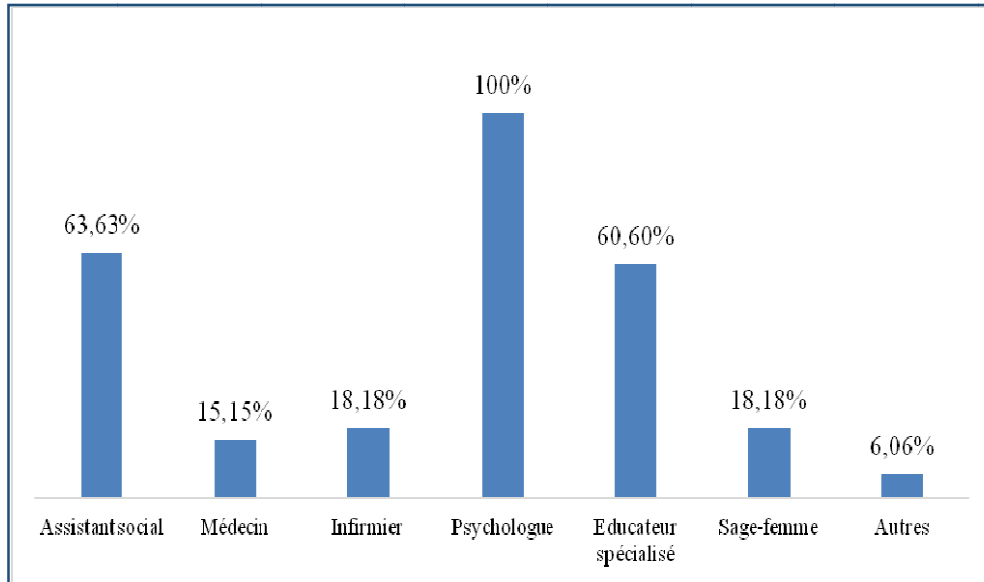
en charge de l'enfant cherchent les moyens pour les abandonner à la charge des centres d'accueil. La présence de ces spécialistes n'est pas régulière. De ces données, il convient de retenir que les stratégies d'accompagnement, les approches et méthodes pédagogiques utilisées pour la prise en charge et l'accompagnement spécifique des enfants mérite un apurement. Cela soulève l'épineux problème de la présence de spécialiste de l'enfant dans les équipes d'encadrement. Les enfants éprouvent en fonction de leur âge des besoins semblables, mais, le vécu est un phénomène singulier et implique un suivi au cas par cas.

L'inadéquation des méthodes et stratégies de prise en charge se comprend lorsqu'on s'intéresse à l'organigramme des centres d'accueils, d'écoutes d'accompagnement des enfants. Au niveau de chaque site, nous avons un organigramme qui indique la présence des spécialistes de l'enfant comme les psychologues, les assistants sociaux et des éducateurs spécialisés. Dans les faits, ces organigrammes sont des épouvantails. Ces spécialistes sont rares. Nous avons noté la présence effective de deux psychologues dans deux centres. Les autres centres déclarent que le psychologue passe au besoin. Il y a un centre où le responsable est une éducatrice spécialisée. Les autres sont des religieuses. Ainsi, en termes de statut, nous avons remarqué, dans les équipes d'encadrement des enfants des centres d'accueil et d'écoutes, il y a :

- des cuisinières qui s'occupent de la préparation des repas pour les enfants et le personnel
- des "tatas" : il s'agit de personnel féminin qui s'occupe de jouer avec les enfants. Dans les faits, elles jouent le rôle d'éducatrices spécialisées. Nous notons dans cette catégorie la présence des religieuses.
- Les responsables du centre qui s'occupent de l'aspect administratif du centre. Les responsables sont parfois des religieux ou religieuses, des pasteurs ou des prêtres ;
- Le personnel de soutien qui s'occupe de l'entretien des lieux.

De cette répartition, nous constatons que les spécialistes de l'enfance sont quasiment absents dans les équipes d'encadrement des enfants qui vivent dans les institutions d'accueil et de protections de l'enfant. En somme, ces structures offrent aux enfants, la nourriture pour survivre et le toit pour dormir.

Le paradoxe qui s’observent est que les autorités et promoteurs de centre d’accueil et d’écoutes des enfants reconnaissent l’importance et l’urgence de recruter des spécialistes de l’enfance pour s’occuper effectivement du bien-être des enfants. Le graphe suivant en constitue une illustration.



Source : Données de terrain_2020

Graphique 6 : Répartition du personnel suivant leur connaissance sur l’apport des spécialistes d’aide et accompagnement de l’enfant

Il ressort de la lecture de ce graphique que les personnes interviewées pensent qu’il faille associer les assistants sociaux à 63,63% et les psychologues à 100% dans la gestion des situations auxquelles les enfants sont confrontés. Par contre, 60,60% de ceux-ci estiment qu’il faut également faire appel aux éducateurs spécialisés. Ces enquêtés jugent également que pour un meilleur accompagnement de ces enfants, il faut associer des médecins, des infirmiers et des sages-femmes respectivement à 15,15% et 18,18% pour le traitement efficace de ces âmes innocentes. On peut retenir que les enquêtés ont conscience des actions spécifiques de l’accompagnement des enfants. Mais, ils estiment que les conditions ne favorisent pas l’intégration des spécialistes de l’enfance dans l’équipe d’encadrement. Le manque de spécialistes constitue l’une des faiblesses des organisations qui s’occupent de l’accueil et de l’écoute des enfants.

3. Discussion

Les données révèlent que le problème de l'enfance malheureuse touche majoritairement les garçons dans le département de l'Atlantique au Bénin. Or, habituellement, les filles sont plus victimes des facteurs (maltraitance, déscolarisation, exploitation à des fins économiques, mariage précoce, etc.) qui poussent à la vulnérabilité que les garçons. En effet, l'étude effectuée par l'UNESCO (2002) en prélude à l'adoption des six stratégies d'action pour la protection efficace des enfants a montré qu'au Bénin, l'exploitation économique de l'enfant continue d'être un phénomène de grande ampleur, puisqu'il concerne un tiers des enfants. La plus grande majorité des enfants exerçant des activités dans les marchés sont des filles et plus de la moitié (54%) d'entre elles ont moins de 14 ans. De même, le nombre d'enfants touchés par la traite (le recrutement, le transport, le transfert, le placement, l'accueil ou l'hébergement d'enfant aux fins d'exploitation) était très élevé en 2006. Il concernait en fait plus de 40.000 enfants âgés de 6 à 17 ans. Cette même étude indique que dans les couvents vodou qui s'adonnent à l'initiation des enfants, les filles y sont plus recrutées (66%) que les garçons. Par ailleurs, la différenciation sociale en lien avec les rapports sexospécifiques présente la fille comme une valeur d'échange. Elle devient de ce fait une actrice à part entière dans la chaîne de production et de circulation des richesses. En citant Gavrilovic et *al.* (2009), Idrissou, F. (2016) a affirmé qu'on s'attend à ce titre qu'elle contribue à la création des richesses au sein de la cellule familiale et au sein de la communauté. La différence que nous avons observée au niveau de cette répartition peut provenir du fait que les garçons sont plus impliqués dans les activités agricoles que les filles. C'est le constat qu'avaient effectué Affo et Tovo (2017). Ils ont estimé que les caractéristiques du milieu influencent les conduites des populations en lien avec les droits des enfants. Selon ces auteurs, certains aspects du droit à la protection des enfants semblent plus respectés en milieu urbain alors que d'autres le sont plus en milieu rural. En milieu rural, les filles sont précocement données en mariage et les garçons sont plus soumis aux travaux agricoles. Ainsi beaucoup d'enfants se retrouvent dans les institutions d'accueil et de protection des enfants pour échapper à la souffrance qu'ils enduraient dans leurs milieux de vie.

La spécificité des besoins en termes de développement et de maturité psychologique nécessite des actions éclairées et singulières. Considérer ces enfants comme un champ d'expérimentation est hautement dangereux pour leur équilibre psychologique. L'absence de spécialistes dans les équipes d'accompagnement indique que la prise en charge des enfants est biaisée. Or, les interactions avec les enfants en difficultés doivent être stratégiques et mesurées surtout lorsque nous sommes en milieu fermé. Ces enfants estiment éprouver des

affects (émotions et sentiments) négatifs qui peuvent bloquer ou inhiber la maturité psychologique. Ainsi, en dépit de la seconde chance que le centre leur offre, ces enfants tout comme leurs pairs qui vivent dans les rues partent handicapés dans la réalité sociale déjà très écrasante. Les différents sentiments mentionnés par les enfants ne favorisent pas une bonne structuration des traits de personnalité. De plus, ils peuvent engendrer des vulnérabilités physiques et psychiques préjudiciables au développement et à l'équilibre psychologique.

Par ailleurs, les ressources matérielles et techniques sont nettement en deçà du strict pour assumer une activité d'éducation susceptible d'aider l'enfant dans son processus de socialisation et d'éducation. Ainsi, la tâche est grande, mais les moyens disponibles ne favorisent pas l'atteinte des objectifs. De même, l'organisation de ces structures n'est pas promotrice de la bonne santé mentale au travail au regard de la masse de tâches pour le personnel. Nous retenons de ces résultats que les moyens disponibles (technique, humain et financier) dans les centres d'accueil et d'écoute des enfants dans le département de l'Atlantique contrastent avec les objectifs poursuivis. Or, le développement harmonieux des enfants nécessite la prise en compte des ressources du milieu et des besoins spécifiques de chacun des acteurs de l'écosystème (Mbairo, 2007).

Conclusion

Plusieurs études conduites par des institutions internationales montrent que des changements ont été réalisés grâce aux efforts et aux contributions d'un grand nombre d'intervenants y compris des contributions techniques et financières importantes de la société civile (Idrissou, 2016). Les autorités étatiques déploient de considérables efforts pour lutter contre la maltraitance et la souffrance des enfants dans le département de l'Atlantique. Cependant, la famille est en crise et la souffrance des enfants est une réalité quotidienne. Dans la lutte contre les inégalités, abus et les autres formes de souffrance des enfants, nous nous sommes trompés de cibles. Toutes les interventions en matière se focalisent sur la souffrance de l'enfant. A cet égard, peu d'attention et d'intérêt sont accordés aux caractéristiques et capacités des structures qui participent à cette lutte. Dans le département de l'Atlantique, des structures exposent la souffrance des enfants et bénéficient des financements des partenaires et de l'état, mais elles ne disposent pas nécessairement des capacités techniques et des compétences qui leur permettent d'accompagner efficacement les enfants.

Références bibliographiques

- Fablet D. (2008). « L'émergence de la notion de parentalité en milieu(x) professionnel(s) ». *Sociétés et jeunesses en difficulté*, revue pluridisciplinaire de recherche, no 5.
- Francis V. (2013). « La scolarité de l'enfant et les partenariats parents-professionnels : des ajustements permanents ». In G. Bergonnier-Dupuy, H. Join-Lambert & P. Durning (dir.), *Traité d'éducation familiale*. Paris : Dunod.
- Hounmenou, JC (2009). Environnement domestique public et développement de l'enfant en Afrique, in Imo-Irikisi, *Revue des Humanistes du Bénin*, N°1 pp : 235-246
- Idrissou, F. (2016). Impact des facteurs psychologiques et sociaux sur la fugue du domicile familial des adolescents : cas des adolescents du centre d'accueil de l'Office Central et de Protection des mineurs de Cotonou, FSS, UAC, 110p.
- Loi N°2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes en République du Bénin.
- Mbairo, S. (2007). Impact des conflits armés sur le développement psychosocial de l'enfant : cas de quelques enfants réfugiés à Cotonou, BENIN, Mémoire de maîtrise en psychologie clinique, UAC, 78p.
- Nations Unies (2006). *Rapport mondial sur la violence contre les enfants*, 221p.
- OIT et UNICEF. (2021). *Travail des enfants : estimations mondiales 2020, tendances et chemin à suivre*. 92p
- Tognon, E. (2016). *Prise en charge psychosociale des Orphelins et Enfants Vulnérables au CPS de Placodji*, FSS, UAC, 189p.
- UNESCO. (2002). *Rapport Mondial sur l'Education pour tous*, 479p.